INFOS SNUEP F.S.U BORDEAUX / 16 janvier 2023

19 janvier 2023 : Journée de grève et de manifestations

L'intersyndicale interprofessionnelle appelle à la grève contre la réforme des retraites le jeudi 19 janvier. Élisabeth Borne a annoncé des mesures brutales et injustes contre nos retraites qu'il nous faut combattre de toutes nos forces, leur application constituerait une immense régression des droits des salarié-es alors même que rien, sinon l'idéologie du moins-disant social, ne justifie cette réforme. Cette première journée, point de départ d'un processus de mobilisations qui s'inscrira sur la durée, doit être la plus massive possible dans tous les secteurs d'activités et notamment dans la Fonction publique. L'intersyndicale se revoit dès le 19 au soir pour décider de suites rapides.

Dordogne	**- Périgueux : 10h30 palais de Justice - communiqué de presse départemental- Tract départemental** **- Bergerac : 15h palais de Justice** **- Sarlat : 15h place de la grande Rigaudie**
Gironde	**Bordeaux : rassemblement 12h place de la République - Tract départemental**
Landes	**Mont-de-Marsan : 10h place des Arènes - Tract départemental**
Lot et Garonne	**Agen : 10h place de la Préfecture - Tract départemental**
Pyrénées Atlantiques	**- Pau : 10h30 place de Verdun - Tract départemental** **- Bayonne : 10h30 place Sainte-Ursule**

17 janvier 2023 : Journée d'action sur les salaires, la voie pro et les conditions de travail dans l'éducation

Suite à l'annonce de la mobilisation *Retraites* du 19 janvier, nous ne lâchons pas tout le travail engagé pour le 17 janvier. https://fsu.fr/semaine-daction-mobilise-es-dans-leducation-le-17-janvier-en-greve-pour-les-retraites-le-19-janvier/

L'idée est donc de diversifier les modalités d'actions en fonction des réalités locales et surtout de rendre visible nos revendications. Pour la voie professionnelle, cette date est cruciale car il sera compliqué d'ici la fin des mobilisations *retraites* d'être visibles et de maintenir la pression pendant la période.

Retraites : non à cette réforme injuste et brutale ! Pétition

Tract retraites

Carte des formations professionnelles : la transformation en marche, plus de vigilance de notre part

"Dans le cadre de la réforme des lycées professionnels souhaitée par le président de la République, l'État et les régions ont décidé d'accélérer l'évolution (...) de la carte des formations professionnelles des établissements scolaires" annoncent la ministre déléguée, la présidente et le vice-président de Régions de France et le secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030.

Le dispositif est "ouvert à l'ensemble des établissements d'enseignement secondaire professionnel". Les académies devront en effet faire remonter les besoins d'adaptation des plateaux techniques des lycées et d'accompagnement des équipes pédagogiques "pour construire leur adhésion à la dynamique et réunir les conditions d'une transformation réussie de l'offre de formation". Ces établissements devront également s'adapter pour accueillir "un nombre accru d'élèves dans les formations conduisant vers les secteurs économiques les plus prometteurs en matière d'emploi".

Le communiqué de presse précise que "de nombreuses filières sont éligibles, notamment : le bâtiment et la ville durable, la mobilité de demain, la logistique, les énergies (nucléaire, hydrogène décarboné ou énergies renouvelables), la décarbonation de l'industrie, la filière électronique informatique et numérique, l'alimentation saine durable et traçable, la production des contenus culturels et créatifs".

Il semble que l'Etat et les Région ont décidé de passer à la vitesse supérieure, ce qui demande une grande vigilance de notre part. ils évoquent les équipes pédagogiques mais on sait comment ça se passe. Dans les jours qui viennent la mobilisation portera sur les retraites mais n'oublions pas l'avenir de l'enseignement professionnel public sous statut scolaire.

Rendez-vous de l'éducation du Salon Postbac du 6 janvier 2023, organisés par AEF info : extraits de l'intervention de Pierre-Yves Bernard

■ Pierre-Yves Bernard, maître de conférences en sciences de l'éducation au Centre de recherche en éducation de Nantes, pointe un enchaînement des réformes depuis 2008 (baccalauréat général et spécialités, réforme de la voie professionnelle…), ce qui n'avait pas vraiment "été le cas depuis 1987". Ces réformes successives ont été, pour Jean-Charles Ringard, une autre raison de la perte d'attractivité dans la voie technologique, car elles ont pu la rendre "moins visible".

■ L'adéquation entre l'offre de formation et les attentes des entreprises en termes de compétences a été au cœur des échanges, Pierre-Yves Bernard fait part d'une méconnaissance de ces deux voies de la part des entreprises. Ainsi, il indique participer à une enquête sur "la perception de l'excellence en formation professionnelle par les employeurs". D'après lui, les premiers retours "montrent qu'ils ont une très faible connaissance de ce qu'il se passe dans les lycées professionnels et STS".

Fin de la première étape de la « concertation » sur la voie pro.

Pour "transformer la voie professionnelle" et "changer de regard" sur cette filière, Emmanuel Macron entend réformer le lycée professionnel "dans les cinq ans qui viennent". Les quatre groupes de travail installés en octobre par la ministre déléguée à l'Enseignement et à la Formation professionnels, Carole Grandjean, devraient remettre leurs conclusions et propositions fin janvier. La ministre déléguée devra ensuite annoncer ce qu'elle en retient, avant que des réunions bilatérales ne s'engagent entre les syndicats et les ministères. La réforme du lycée professionnel sera installée progressivement à compter de la rentrée scolaire 2023.

Un des enjeux pour le ministère sera de faire revenir les syndicats enseignants autour de la table des discussions sur la réforme : les trois principaux (CGT, FO, FSU) ont en effet refusé de participer à cette « concertation ».

Premier recul sur la réforme du lycée professionnel

L'intersyndicale – qui réunit la CGT, la FSU, le SNALC, SUD éducation et SNT éducation- se réjouit du premier recul de Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnelle. Le communiqué